

NOTES D'ENQUETE

COUDRAY-SAINT-GERMER (60) 03.09.1984

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « D » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés « D » par le GEPAN.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Dans la nuit du 3 au 4 septembre 1984, vers minuit, un automobiliste (T2) et sa passagère (T1) sont intrigués par la présence d'une masse lumineuse proche de l'horizon. L'objet est décrit comme une boule, « de couleur rouge orange ». Après l'avoir aperçu par deux fois sur leur trajet, les deux témoins décident d'aller chercher un ami (T3), ceci afin d'être crus par la suite. Reprenant la route, ils ne tardent pas à revoir le PAN, qui semble posé sur la route, à peu de distance des témoins. Aucun bruit n'est entendu pendant l'observation. Stationnant pour observer l'objet, les témoins vont commencer à paniquer et feront demi-tour.

Un quatrième témoin a été entendu (T4 mère de T1) : elle rapporte succinctement deux observations sans pouvoir mentionner de date précise (mi-juillet 1984 et fin mai-débutjuin1982) ; ces deux observations ne sont pas prises en compte dans la notes d'enquête.

La gendarmerie a mené une enquête sur place quelques jours plus tard, ne trouvant « aucune trace ou fait anormal ».

3 – REEXAMEN DU CAS

La description des lieux d'observation est précise, et permet de reconstituer facilement à la fois le trajet suivi par les témoins avec Géoportail (Figure 1), ainsi que deux des trois lieux d'observation avec Google Maps.

Itinéraire des témoins : une description très précise fournie par le conducteur de la voiture permet de reconstituer aisément le trajet emprunté. Après avoir passé la soirée au Vivier Danger (hameau de Ons-en-Bray), les deux premier témoins prennent la RN31. Arrivés aux Fontainettes (hameau de Saint-Aubin-en-Bray), ils aperçoivent pour la première fois l'objet, « entre les « feux tricolores » et le carrefour de Saint-Aubin ». A ce carrefour, ils tournent à gauche, empruntant la D22. Ce faisant, ils perdent l'objet de vue. Ils tournent par la suite à droite, par la D574. C'est au carrefour de cette route avec la D129 qu'ils aperçoivent une deuxième fois l'objet. Arrivés au Coudray, les deux témoins vont chercher un ami, afin de pouvoir confirmer leur observation. Celui-ci dort, et c'est son petit frère qui les accompagne finalement. Tous trois partent en direction de Sérifontaine, via le VO. C'est peu après le lieu dit « Le Champ Mauger » qu'ils revoient pour la troisième fois le PAN.

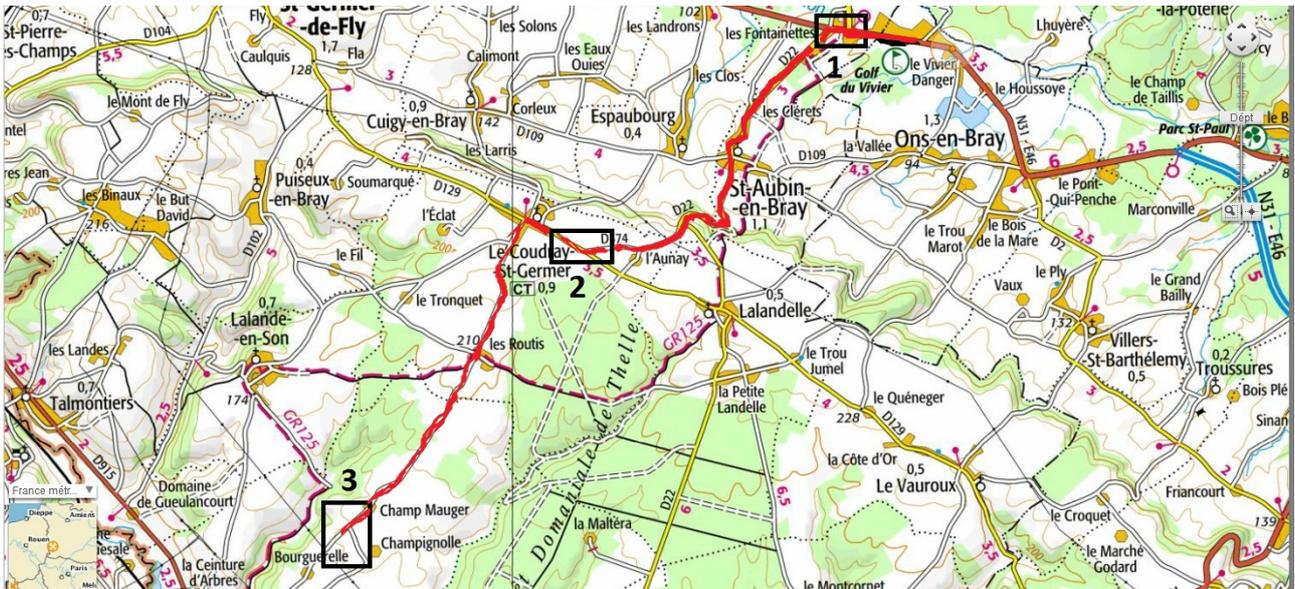


Figure 1 : carte d'itinéraire des témoins (image : Géoportail)

Le trajet est indiqué en rouge, et les zones d'observation du PAN sont encadrées et numérotées en noir.

Lieux d'observation : le PAN n'a pas été observé en continuité par les témoins, mais par trois fois car il était masqué selon l'endroit par des maisons ou par des arbres. Ceci nous indique que l'objet observé était proche de l'horizon, avec une hauteur angulaire faible.

Le PAN est observé la première fois depuis la RN 31, aux Fontainettes, entre les feux tricolores et le carrefour de la D22, en direction du terrain de football, c'est-à-dire en direction du Sud-Ouest. L'objet est à hauteur des maisons, car celles-ci masquent le PAN par la suite. Cette reconstitution permet ainsi de positionner assez précisément la position du PAN (Figure 2).



Figure 2 : reconstitution du premier lieu d'observation

Le PAN est observé une deuxième fois depuis la D129, depuis le carrefour avec la D574 jusque vers l'entrée de la commune du Coudray-Saint-Germer. Le PAN est observé à gauche de la route, en direction de la forêt de Thelle. Le PAN est encore une fois bas sur l'horizon, car « au niveau de la ligne sombre que font les arbres la nuit » (Figure 3).



Figure 3 : reconstitution du deuxième lieu d'observation.

Le trajet entre Le Vivier-Danger et le Coudray-Saint-Germer, long d'une dizaine de km, a été effectué en environ quinze minutes (départ « vers minuit », et arrivée au Coudray « vers minuit un quart ou minuit et demi »), ce qui est cohérent avec la vitesse de la voiture estimée par le conducteur (« environ 70 à 80 km/h »).

Comme déjà dit, les deux témoins s'arrêtent au Coudray-Saint-Germer pour aller chercher un ami. Le trio repart sur la route, en direction de Sérifontaine, là où ils pensent que le PAN est parti.

Cela confirme la direction globale du phénomène, déjà pointée lors des observations précédentes, vers le Sud-Ouest. Cette direction est d'ailleurs confirmée une fois de plus par la suite du récit des trois témoins, car ceux-ci revoient l'objet sur leur droite au niveau du hameau des Routis, puis en face d'eux aux environs du carrefour de Champignolle (Figure 4). Ce dernier pointage, le PAN est vu « *sur la route* », permet de préciser la direction du PAN, entre 228° et 222° selon les portions de routes avant et après le carrefour.

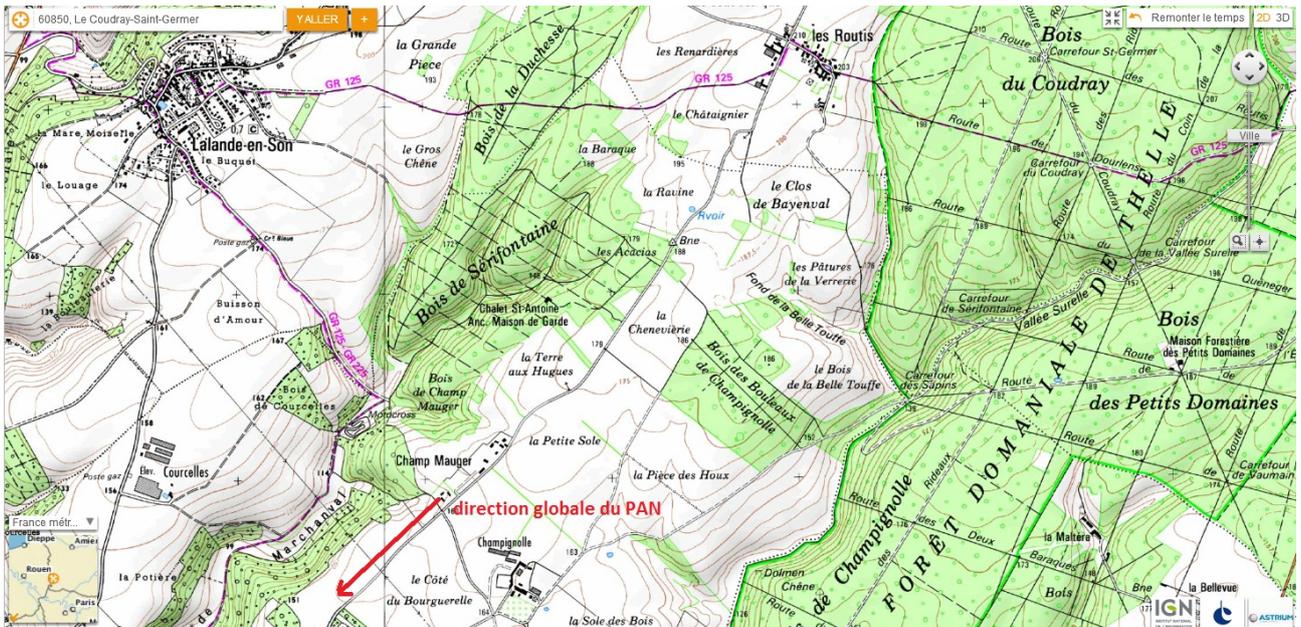


Figure 4 : reconstitution du troisième lieu d'information (image : Géoportail)

Le PAN est toujours décrit avec une hauteur angulaire faible (masqué par des maisons, des arbres, « presque posée »).

Aucune donnée météo n'a été fournie, ni par les témoins, ni par la gendarmerie. Par chance, la station météo de Beauvais, proche du lieu d'observation (une vingtaine de km), a enregistré des données en date du 3 septembre 1984 (Figure 5).

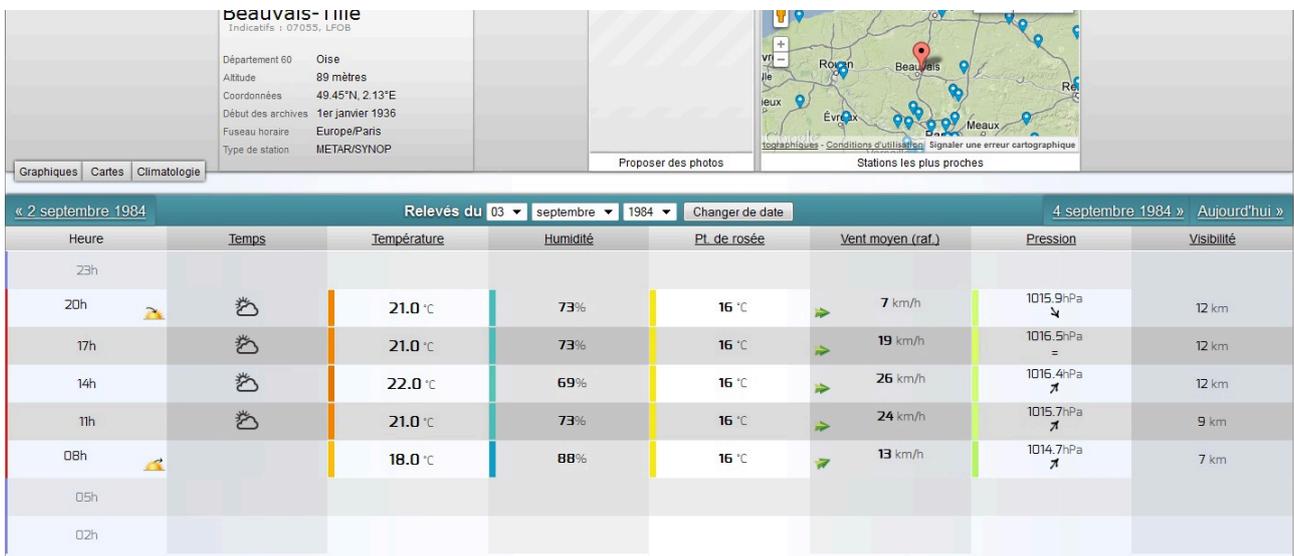


Figure 5 : relevés météo pour la station de Beauvais-Tille (image : Infoclimat.fr)

A 20h00 TU, soit 22h00 heure légale, nous pouvons noter que le temps était mitigé : présence de nuages et d'éclaircies. La visibilité était bonne, puisque de 12 km.

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique.

La longueur du temps d'observation (plusieurs minutes, réparties sur un intervalle d'une demi-heure ou de trois-quart d'heure), ainsi que le fait que le PAN semble suivre les automobilistes (boule

suiveuse) évoquent l'observation d'un phénomène astronomique.

Les détails fournis par les témoins permettent même d'affiner l'hypothèse, qui a toutes les caractéristiques de la Lune au coucher : objet volumineux et lumineux, bas sur l'horizon au Sud-Ouest, de couleur orange ou rouge. La forme bien particulière décrite par le troisième témoin (« *Elle était toujours ronde mais toutefois, il manquait un morceau à gauche, comme s'il manquait un croissant* ») permet même de supposer que la Lune était alors en phase gibbeuse, entre le Premier Quartier et la Pleine Lune.

Une vérification via Stellarium pour Cohan (coordonnées : 49°12'06" Nord, 3°38'14" Est) pour le 14 janvier 1979 montre la présence de la Lune dans le secteur de ciel observé, en phase de coucher, et avec la phase attendue : Lune gibbeuse, 1,5 jours après le Premier Quartier (Figure 6).



Figure 6 : Stellarium – cartographie du ciel de l'observation + apparence de la Lune

L'hypothèse envisageable de l'observation avec la Lune est confortée non seulement par la forme de l'objet observé, sa faible hauteur angulaire, 0,8° à 0h30 (coucher réel de la Lune à 0h41, heure locale) - , mais également par son azimut : 225° à 0h30, particulièrement cohérent (voir ci-dessus) avec l'axe du VO reliant le Coudray-Saint-Germer à Sérifontaine au niveau des lieux-dits Champ-Mauger / Champignolle.

Enfin, il faut souligner l'état de choc des témoins, effrayés et apeurés par leur observation : « j'étais paniquée, j'ai eu très peur », « j'ai dit à XXX, vite on fait demi-tour », « j'ai eu vraiment très peur, j'en ai eu les larmes aux yeux » (T1), « je ne me suis pas arrêté, je pense que c'est par peur », « tous les trois, nous nous sommes demandés si nous devons continuer », « nous nous sommes sauvés au Coudray », « Nous étions pris de panique tous les trois. XXX pleurait dans la voiture car elle avait eu très peur » (T2), « nous ne pouvions plus avancer », « XXX criait dans la voiture » (T3). On peut noter que T1 a déjà observé, avec sa mère, un phénomène semblable au mois de juillet, à une date indéterminée. Il faut également noter la fatigue, tant physique qu'oculaire après une journée chargée, et une conduite de nuit.

Bien que le ciel présente des éclaircies, les témoins ne mentionnent pas la Lune, alors qu'elle était directement dans l'axe qu'ils indiquent. La parfaite cohérence entre la position vraie de la Lune et la

localisation et la description fournies par les témoins ne laisse pas de doute sur la méprise.

5 – CONCLUSION

Ce cas est consistant (3 témoins), la description du lieu d'observation et du PAN observé est précise.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, taille, couleur...) avec un phénomène connu astronomique : la Lune au coucher.

La longueur de la page d'observation (une demi-heure ou trois-quart d'heure), ainsi que le fait que le PAN semble suivre les automobilistes (boule suiveuse) évoquent l'observation d'un phénomène astronomique.

L'aspect décrit par les témoins ne laisse aucun doute: objet volumineux et lumineux, bas sur l'horizon au Sud-Ouest, de couleur orange ou rouge. Une précision de témoin (*« Elle était toujours ronde mais toutefois, il manquait un morceau à gauche, comme s'il manquait un croissant »*) permet même de supposer que la Lune était alors en phase gibbeuse, entre le Premier Quartier et la Pleine Lune.

On vérifie la présence de la Lune dans la direction observée. Les indications des témoins sont très précises grâce au repérage avec l'axe de la route, et cela correspond parfaitement. De même, la lune est bien selon la phase gibbeuse attendue.

Enfin les témoins ne font pas mention de la Lune alors qu'elle était bien présente dans les différentes directions observées.

La méprise avec la Lune est fréquente dans les annales du GEIPAN (voir recherche de cas sur le site www.geipan.fr avec mot clef Lune). Ce qui peut être surprenant ici est l'absence à priori de voile nuageux ou de nuages pouvant accentuer la méprise. La Lune est bien décrite comme ronde ou presque, il ne s'agit pas ici de ces formes rouges curieuses engendrées par des trouées de nuages devant la Lune. On note que les témoins sont jeunes et c'est peut être leur première expérience.

Pour autant, cette observation a créé une forte étrangeté et un état de choc: *« j'étais paniquée, j'ai eu très peur », « j'ai dit à XXX, vite on fait demi-tour », « j'ai eu vraiment très peur, j'en ai eu les larmes aux yeux »* (T1), *« je ne me suis pas arrêté, je pense que c'est par peur », « tous les trois, nous nous sommes demandés si nous devons continuer », « nous nous sommes sauvés au Coudray », « Nous étions pris de panique tous les trois. XXX pleurait dans la voiture car elle avait eu très peur »* (T2), *« nous ne pouvions plus avancer », « XXX criait dans la voiture »* (T3).

GEIPAN classe le cas en A : Lune